

Calendrier

25 avril : publication du décret n° 2007-589 portant convocation des collèges électoraux

26 avril : ouverture du délai de dépôt des candidatures en Polynésie française

11 mai, 18h : clôture du délai de dépôt des candidatures en Polynésie française

13 mai, 0h : début de la campagne électorale officielle des candidats au 1er tour en Polynésie française

14 mai : ouverture du délai de dépôt des candidatures (sauf Polynésie française)

18 mai, 18h : clôture du délai de dépôt des candidatures (sauf Polynésie française)

20 mai, 0h : début de la campagne électorale officielle des candidats au 1er tour en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon

21 mai, 0h : début de la campagne électorale officielle des candidats au 1er tour en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

1er juin, 24h : fin de la campagne électorale en Polynésie française

2 juin : premier tour des élections législatives en Polynésie française

3 juin, 0h : début de la campagne électorale officielle des candidats au 2e tour en Polynésie française

4 juin : dépôt possible des premières requêtes contentieuses concernant la Polynésie française en cas d'élections acquises au 1er tour

5 juin, 24h : date limite de dépôt des candidatures au 2e tour en Polynésie française

8 juin, 24h : fin de la campagne électorale en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon

9 juin : premier tour des élections législatives en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon

9 juin, 24h : fin de la campagne électorale en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

10 juin, 0h : début de la campagne électorale officielle des candidats au 2e tour en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon

10 juin : premier tour des élections législatives en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

11 juin, 0h : début de la campagne électorale officielle des candidats au 2e tour en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

11 juin : dépôt possible des premières requêtes contentieuses en cas d'élections acquises au 1er tour

11 juin : date limite de proclamation des résultats du 1er tour en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

11 juin : début du délai de dépôt des candidatures au 2e tour

14 juin, 24h : clôture du délai de contestation des élections législatives en Polynésie française acquises au premier tour (en cas de proclamation le lundi)

15 juin, 24h : fin de la campagne électorale en Polynésie française, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon

16 juin : second tour des élections législatives en Polynésie française, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à Saint-Pierre-et-Miquelon

16 juin, 24h : fin de la campagne électorale en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

17 juin : second tour des élections législatives en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

18 juin, 24h : date limite de proclamation des résultats du second tour (à l'exception de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis et Futuna)

18 juin, 24h : date limite de proclamation des résultats du second tour en Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis et Futuna)

21 juin, 24h : clôture du délai de contestation des élections législatives acquises au premier tour (en cas de proclamation le lundi)

28 juin, 24h : clôture du délai de contestation des élections législatives acquises au second tour (en cas de proclamation le lundi)

3 août - 18h : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats en Polynésie française (si l'élection est acquise au premier tour)

10 août, 18h : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats aux élections acquises au premier tour

17 août, 18h : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats aux élections acquises au second tour
